

Brevet de spécialiste scolaire — Conseiller en lecture

Guide des exigences

Services d'administration scolaire
Section des brevets
C.P. 700
Russell (Manitoba)
R0J 1W0

1 800 667-2378

204 773-2998

Télécopieur : 204 773-2411

Courriel : certification@gov.mb.ca

Site Web: www.edu.gov.mb.ca/m12/perfprof/brevet



**Ministère de l'Éducation et de l'Apprentissage
de la petite enfance du Manitoba**

Dernière mise à jour : janvier 2022

Exigences entourant l'obtention du brevet

Une personne peut être admissible à un brevet provisoire de spécialiste scolaire du Manitoba – lecture lorsque cette personne :

- a) détient une maîtrise approuvée en éducation dans le cadre de laquelle elle a suivi les cours approuvés de conseiller en lecture et dans des domaines connexes;
- b) possède
 - (i) deux années d'expérience clinique en lecture ou en rééducation en lecture;
 - (ii) une année d'expérience clinique en lecture ou une année d'expérience en rééducation en lecture;
 - (iii) deux années d'expérience en enseignement en classe au Manitoba, principalement axée sur l'apprentissage de la littératie et le diagnostic ou l'évaluation spécialisée, en détenant un brevet d'enseignement professionnel permanent ou une expérience d'enseignement approuvée dans une administration autre que le Manitoba, tout en détenant un brevet d'enseignement approuvé délivré par ladite administration.

Les sept domaines suivants sont cités comme normes importantes pour le perfectionnement d'un conseiller en lecture qualifié :

1. **Connaissances fondamentales** – Le conseiller en lecture démontre une connaissance des fondements théoriques, historiques et fondés sur des données probantes de la littératie et de la langue, des façons dont ils interagissent et du rôle des professionnels de la littératie dans les écoles.
2. **Enseignement du programme** – Le conseiller en lecture applique des connaissances fondamentales pour critiquer et mettre en œuvre des programmes de littératie afin de répondre aux besoins de tous les apprenants et concevoir, mettre en œuvre et évaluer l'enseignement de la littératie fondé sur des données probantes pour tous les apprenants.
3. **Évaluation** – Le conseiller en lecture comprend, sélectionne et utilise des outils d'évaluation valides, fiables, équitables et appropriés pour dépister, diagnostiquer et mesurer le statut des élèves en littératie; orienter l'enseignement et évaluer les interventions; participer à des expériences d'apprentissage professionnel; expliquer les résultats de l'évaluation et promouvoir des pratiques de littératie appropriées auprès des intervenants pertinents.
4. **Diversité et équité** – Le conseiller en lecture démontre une connaissance de la recherche, des théories pertinentes, des pédagogies et des concepts essentiels de la diversité et de l'équité; démontre et offre des occasions de comprendre toutes les formes de diversité comme élément central de l'identité des élèves; crée des salles de classe et des écoles inclusives et affirmatives; défend l'équité à l'échelle de l'école, du district et de la collectivité.
5. **Apprenants et environnement de littératie** – Le conseiller en lecture répond aux besoins de perfectionnement de tous les apprenants et collabore avec le personnel de l'école pour utiliser une variété de documents imprimés et numériques afin de mobiliser et motiver tous les apprenants; intègre les technologies numériques de façon appropriée, sécuritaire et efficace; institue un climat positif qui favorise un environnement d'apprentissage enrichissant pour la littératie.

6. **Apprentissage professionnel et leadership** – Le conseiller en lecture réalise l'importance de l'apprentissage professionnel continu dans le cadre des rôles et responsabilités de leadership tout au long de la carrière, participe à cet apprentissage et le facilite.
7. **Stage/expérience clinique** – Le conseiller en lecture a la possibilité d'appliquer la théorie et les pratiques exemplaires dans le cadre de multiples stages/expériences cliniques supervisés.

L'annexe A présente un complément d'information.

La maîtrise approuvée en éducation avec spécialisation en langue et en littérature avec un minimum de 30 heures-crédits peut s'obtenir de deux façons :

1) Parcours basé sur les cours lié aux sept domaines et comprenant :

- 18 heures-crédits de cours de base
- 12 heures-crédits de cours au choix

2) Parcours basé sur une thèse lié aux sept domaines et comprenant :

- 18 heures-crédits de cours de base
- 3 heures-crédits de cours au choix au niveau 7000
- 3 heures-crédits de niveau 7000 sur les méthodes de recherche
- Réussite d'une thèse

Maîtrise qui répond aux exigences du brevet de conseiller en lecture

Une maîtrise en éducation avec spécialisation en langue et en littérature pour satisfaire aux exigences de brevet de conseiller en lecture est offerte par l'Université du Manitoba.

Remarque : Il incombe au candidat de satisfaire aux exigences relatives au diplôme de maîtrise et à celles du brevet de conseiller en lecture.

Parcours basé sur les cours

Cours de base

Dix-huit (18) heures-crédits de cours universitaires portant sur les sept domaines de connaissances et de compétences

Numéro du cours	Titre du cours	Nombre d'heures-crédits	Domaine 1	Domaine 2	Domaine 3	Domaine 4	Domaine 5	Domaine 6	Domaine 7
EDUA 5012	Legal and Administrative Aspects of Schools	3	X						
EDUA 5800	Introduction to Educational Research	3	X						
EDUB 5400	Diagnostic and Remedial Techniques in Language Arts	6			X	X	X	X	X
EDUB 7060	Seminar and Practicum in Clinical Diagnosis	3			X	X	X	X	X

Cours au choix

Douze (12) heures-crédits de cours universitaires portant sur les sept domaines de connaissances et de compétences

Numéro du cours	Titre du cours	Nombre d'heures-crédits	Domaine 1	Domaine 2	Domaine 3	Domaine 4	Domaine 5	Domaine 6	Domaine 7
EDUB 7530	Curriculum Development and Implementation in Language and Literacy	3		X					
EDUB 7070	Classical Research in Reading	3	X						
EDUB 7090	Seminar in Reading Processes	3	X						
EDUB 7100	Language and Literacy Curriculum Inquiry in the Early Years	3		X				X	
EDUB 7180	Research in Written Composition	3	X						
EDUB 7190	Research in Language for Learning	3	X						
EDUB 7110	Research in Language and Literacy Development	3		X				X	
EDUB 7120	Curricular Issues in English	3		X					

	Language Arts								
EDUB 7150	Seminar in Reading and Response in Literature	3				X			
EDUB 7142	Special Topics Courses	3	Cours axés sur les arts du langage anglais ou la littérature, dont les domaines couverts varieront chaque année.						

Parcours basé sur une thèse

Cours de base

Dix-huit (18) heures-crédits de cours universitaires portant sur les sept domaines de connaissances et de compétences

Numéro du cours	Titre du cours	Nombre d'heures-crédits	Domaine 1	Domaine 2	Domaine 3	Domaine 4	Domaine 5	Domaine 6	Domaine 7
EDUA 5012	Legal and Administrative Aspects of Schools	3	X						
EDUA 5800	Introduction to Educational Research	3	X						
EDUB 5400	Diagnostic and Remedial Techniques in Language Arts	6			X	X	X	X	X
EDUB 7060	Seminar and Practicum in Clinical Diagnosis	3			X	X	X	X	X

Cours au choix

Trois (3) heures-crédits de cours universitaires liés aux sept domaines de connaissances et de compétences.

Numéro du cours	Titre du cours	Nombre d'heures-crédits	Domaine 1	Domaine 2	Domaine 3	Domaine 4	Domaine 5	Domaine 6	Domaine 7
EDUB 7530	Curriculum Development and Implementation in Language and Literacy	3		X					
EDUB 7070	Classical Research in Reading	3	X						
EDUB 7090	Seminar in Reading Processes	3	X						
EDUB 7100	Language and Literacy Curriculum Inquiry in the Early Years	3		X				X	

EDUB 7180	Research in Written Composition	3	X						
EDUB 7190	Research in Language for Learning	3	X						
EDUB 7110	Research in Language and Literacy Development	3		X				X	
EDUB 7120	Curricular Issues in English Language Arts	3		X					
EDUB 7150	Seminar in Reading and Response in Literature	3				X			
EDUB 7142	Special Topics Courses	3	Cours axés sur les arts du langage anglais ou la littérature, dont les domaines couverts varieront chaque année.						

Plus

Trois (3) heures-crédits de niveau 7000 en méthode de recherche, choisies en consultation avec votre conseiller scolaire

ET

Réussite d'une thèse

Les élèves du parcours de thèse ont besoin de 12 crédits au niveau 7000. Un maximum de 24 crédits peut être pris en plus d'une thèse.

(Les travaux de cours dans chacun des sept domaines doivent être menés à terme.)

Processus de demande et évaluation des titres de compétences

Après avoir obtenu une maîtrise admissible en éducation avec spécialisation en langue et littérature et que votre diplôme a été décerné, soumettez le formulaire de demande, les documents requis et les frais à la Section des brevets. Le formulaire est disponible sur le site Web ci-dessous :

<https://www.edu.gov.mb.ca/m12/perfprof/brevet/docs/frclinicianapp.pdf>

Remarque : Le relevé de notes doit faire mention de l'obtention du grade ou du diplôme pour permettre l'évaluation.

Votre établissement d'enseignement postsecondaire doit envoyer un relevé de notes officiel par la poste directement à :

**Section des brevets
C.P. 700
402, rue Main Nord
Russell (Manitoba) R0J 1W0**

Évaluation des titres de compétence hors province

Les titres de compétences obtenus dans une province autre que le Manitoba devront être évalués pour déterminer leur équivalence. Le demandeur devrait fournir une description de sa maîtrise en éducation avec spécialisation en langue et en littératie, ce qui pourrait inclure une demande de plans de cours. Il faut avoir complété des cours dans les sept domaines.

Remarque : Il incombe au candidat de satisfaire aux exigences relatives au diplôme de maîtrise et à celles du brevet de conseiller en lecture.

Frais de brevet

Les frais de traitement de la demande, non remboursables, payables en monnaie canadienne (\$ CA) sont de :

1. 100 \$ CA pour les diplômes universitaires répondant aux conditions et obtenus au Manitoba
2. 150 \$ CA pour les diplômes universitaires répondant aux conditions et obtenus ailleurs au Canada
3. 200 \$ CA pour les diplômes universitaires répondant aux conditions et obtenus à l'extérieur du Canada

Prolongation du brevet de spécialiste scolaire

Un brevet provisoire de spécialiste scolaire peut être prolongé **une fois** jusqu'à un maximum de trois ans.

Exigences du brevet permanent de spécialiste scolaire

1. Acquérir de façon satisfaisante l'équivalent de 360 jours d'expérience clinique supervisée en tant que spécialiste dans une école du Manitoba tout en détenant un brevet provisoire valide. La supervision comprend notamment un minimum de 25 heures avec contacts directs superviseur–supervisé pour des questions de gestion de cas, etc.
2. [Rapport de supervision de spécialiste scolaire](#) — première et deuxième années. Le nom du spécialiste superviseur doit être soumis à la Section des brevets pour approbation avant le début de l'emploi. Le spécialiste superviseur doit détenir un brevet permanent valide de conseiller en lecture.
3. Obtenir la recommandation du spécialiste scolaire qui vous supervise et du directeur de l'école. [Recommandation de l'employeur de prolonger le brevet provisoire ou permanent du spécialiste scolaire](#).
4. L'original d'une vérification récente des antécédents englobant ce qui suit :
 - a. Une **vérification du casier judiciaire avec une vérification pour les personnes appelées à travailler auprès de personnes vulnérables**
 - i. Les vérifications peuvent être faites auprès de l'organisme d'application de la loi de votre localité au Canada.
 - ii. Les résidents de Winnipeg peuvent utiliser l'application de [vérification du casier judiciaire en ligne du Service de police de Winnipeg](#) (en anglais seulement). Pour être considérés comme des originaux, les résultats doivent être communiqués DIRECTEMENT à la « Section des brevets du

ministère de l'Éducation et de la Formation du Manitoba » au moyen du service en ligne.

b. Une attestation de **vérification du registre concernant les mauvais traitements du Manitoba**

- i. Les renseignements et formulaires de demande se trouvent [en ligne](#).

REMARQUE : Seuls les originaux sont acceptés. Ils doivent dater de moins de trois mois à la date où votre demande de brevet d'enseignant est reçue. Ils doivent inclure tous les noms légaux actuels et passés qui correspondent à ceux indiqués sur votre certificat de naissance, de mariage ou de divorce selon votre situation. Ces documents font partie de la demande et ne seront pas retournés au demandeur.

5. Réussir le cours EDUA 5012 *Legal and Administrative Aspects of Schools for Clinicians* de l'Université du Manitoba et fournir un relevé de notes officiel envoyé DIRECTEMENT par la poste à la Section des brevets.
6. Soumettez la [Demande de changement du statut du brevet de spécialiste scolaire](#), y compris les frais de 25 \$ requis, par la poste ou par télécopieur à la Section des brevets.

DOMAINES DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES POUR CONSEILLER EN LECTURE

DOMAINE 1

1. Connaissances fondamentales
Le spécialiste en lecture démontre une connaissance des fondements théoriques, historiques et fondés sur des données probantes de la littératie et de la langue, des façons dont ils interagissent et du rôle des professionnels de la littératie dans les écoles.
Les conseillers en lecture du Manitoba ont une connaissance et une compréhension active des éléments suivants :
<ol style="list-style-type: none"> 1. Le rôle du conseiller en lecture dans les écoles. 2. La forme, la fonction et l'aspect organisationnel de l'éducation et des écoles dans la perspective des lois, des politiques et des attentes du public. 3. La Loi sur les écoles publiques, la Loi sur l'administration scolaire et autres lois pertinentes. 4. Leurs rôles individuels et collectifs et leurs répercussions sur le travail du personnel scolaire. 5. La Loi sur les renseignements médicaux personnels (LRMP) et la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (LAIPVP) sont des concepts que les conseillers en lecture acquièrent dans le cours EDUA 5012 — <i>Legal and Administrative Aspects of Schools for Clinicians</i> (obligatoire). 6. Le conseiller en lecture apprendra les pratiques de recherche éducative et les méthodes essentielles pour évaluer la recherche fondée sur des données probantes en langue et en littératie pendant le cours EDUB 5800 (obligatoire). 7. Analyse de la recherche et des méthodes de recherche en composition écrite, processus et pédagogie (EDUB 7180). Cela comprend l'évolution historique, la recherche et les tendances actuelles en matière de composition écrite propres à l'expression écrite à partir de multiples points de vue. 8. Les principales théories et principaux concepts liés à la façon dont la langue peut appuyer l'apprentissage dans toutes les matières. La recherche propre à la parole, à la lecture et à l'écriture dans EDUB 7190 appuie l'analyse critique. 9. Le lien entre l'analyse critique et les théories et modèles des processus de lecture en lien avec la vision langagière, l'ouïe, le développement neurologique, la cognition et la motivation.

DOMAINE 2

2. Enseignement du programme

Le conseiller en lecture applique des connaissances fondamentales pour critiquer et mettre en œuvre des programmes de littératie afin de répondre aux besoins de tous les apprenants et concevoir, mettre en œuvre et évaluer l'enseignement de la littératie fondé sur des données probantes pour tous les apprenants.

Les conseillers en lecture du Manitoba ont une connaissance et une compréhension active des éléments suivants :

1. Profondeur et étendue de la compréhension, de l'analyse critique et de la conception d'un programme et d'une formation en littératie significative pour tous les apprenants.
2. Application des connaissances fondamentales pour critiquer et mettre en œuvre des programmes de littératie.
3. Connaissances fondamentales supplémentaires sur le programme d'étude.

DOMAINE 3

3. Évaluation

Le conseiller en lecture comprend, sélectionne et utilise des outils d'évaluation valides, fiables, équitables et appropriés pour dépister, diagnostiquer et mesurer le statut des élèves en littératie; orienter l'enseignement et évaluer les interventions; participer à des expériences d'apprentissage professionnel; expliquer les résultats de l'évaluation et promouvoir des pratiques de littératie appropriées auprès des intervenants pertinents.

Les conseillers en lecture du Manitoba ont une connaissance et une compréhension active des éléments suivants :

1. Exploration du lien entre la littératie, l'apprentissage et l'évaluation dans divers contextes et à diverses fins.
2. Théories et apprentissage plus vastes en littératie.
3. Création d'occasions de mobiliser de façon critique la recherche, la théorie et la pratique à l'appui de l'apprentissage de la littératie.
4. Évaluation des techniques diagnostiques et correctives.
5. La gamme d'outils d'évaluation pouvant servir à mesurer le rendement en littératie selon une approche fondée sur les forces.
6. Les données diagnostiques et la façon dont elles peuvent étayer la prise de décisions au sujet de l'enseignement fondé sur des données probantes à l'intention d'élèves individuels et éclairer l'enseignement en petit groupe ou l'enseignement différencié en classe.
7. Les buts, formats, forces ou limites des renseignements et des évaluations fondées sur des normes et les biais culturels des divers outils d'évaluation.
8. Utiliser des données pour appuyer la prise de décisions concernant l'enseignement de la littératie dans le domaine de l'étude des mots, de l'examen narratif et d'information en lecture, de la compréhension de lecture et de l'expression écrite.
9. Capacité de prendre des décisions éclairées au sujet de l'enseignement des divers besoins de programme des élèves de la maternelle à la 12^e année.

DOMAINE 4

4. Diversité et équité

Le conseiller en lecture démontre une connaissance de la recherche, des théories pertinentes, des pédagogies et des concepts essentiels de la diversité et de l'équité; démontre et offre des occasions de comprendre toutes les formes de diversité comme élément central de l'identité des élèves; crée des salles de classe et des écoles inclusives et affirmatives; défend l'équité à l'échelle de l'école, du district et de la collectivité.

Les conseillers en lecture du Manitoba ont une connaissance et une compréhension active des éléments suivants :

1. La diversité et l'équité dans leurs liens à la langue et à l'alphabétisation.
2. La recherche en littératie, les théories, les pédagogies et les cadres conceptuels pertinents pour comprendre toutes les formes de diversité.
3. Créer des salles de classe et des écoles inclusives et affirmatives pour tous les apprenants.
4. Promouvoir l'équité à l'échelle de l'école, du district et de la collectivité.
5. Pratiques d'évaluation de la littératie et interventions fondées sur des données probantes.
6. La théorie cognitive et la pertinence pour la conception d'évaluations fondées sur des normes.
7. La théorie de Dewey appliquée au pragmatisme et à une approche pratique de l'apprentissage et de la littératie.
8. Pratiques éducatives inclusives pour différencier l'enseignement.
9. Les soutiens à la littératie requis pour aider tous les élèves.
10. La diversité et l'équité sous divers angles.
11. Les tendances historiques et philosophiques en lecture.
12. Les concepts liés aux hypothèses épistémologiques associées à la lecture et à la réponse à la littérature et à la façon dont les élèves assimilent le texte.
13. Apprenants diversifiés, équité et soutien à l'enseignement adapté à la culture.

DOMAINE 5

5. Apprenants et environnement de littératie

Le conseiller en lecture répond aux besoins de perfectionnement de tous les apprenants et collabore avec le personnel de l'école pour utiliser une variété de documents imprimés et numériques afin de mobiliser et motiver tous les apprenants; intègre les technologies numériques de façon appropriée, sécuritaire et efficace; institue un climat positif qui favorise un environnement d'apprentissage riche pour la littératie.

Les conseillers en lecture du Manitoba ont une connaissance et une compréhension active des éléments suivants :

1. Faire participer en tant que lecteurs, auteurs, locuteurs, auditeurs, spectateurs et créateurs au moyen de divers tests multimodaux.
2. Utilisation et intégration efficaces des technologies numériques soutenues dans un environnement approprié et sécuritaire.
3. Favoriser la croissance des apprenants dans un environnement enrichissant en littératie.
4. Application pratique des expériences d'apprentissage individuellement et collectivement pour créer avec confiance et compétence des expériences d'apprentissage significatives.
5. Perspective de développement et croissance des compétences en littératie des élèves dans les domaines de l'étude de mots, de la lecture de textes narratifs et informatifs, de la compréhension de lecture et de l'expression écrite.
6. Appuyer la conception et la mise en œuvre de stratégies et de compétences en littératie dans une perspective équilibrée de littératie.
7. La variété des documents imprimés et textes pouvant servir à appuyer l'apprentissage de diverses sources (textes numériques, livres d'images, romans graphiques, livres en chapitres, textes narratifs et d'information, technologie parole-texte et texte-parole).
8. Promouvoir un environnement d'apprentissage positif et riche en littératie en veillant à l'usage de multiples modalités de communication orale, kinesthésique, visuelle et écrite avec un large éventail d'élèves.
9. Approche de multiples modalités pour favoriser un environnement d'apprentissage positif.

- | |
|---|
| <p>10. Collaborer avec les collègues, les dirigeants et les administrateurs de l’alphabétisation divisionnaires ou provinciaux.</p> <p>11. Travail d’équipe efficace pour soutenir les autres en ce qui concerne la profondeur et l’étendue de la littératie.</p> |
|---|

DOMAINE 6

6. Apprentissage professionnel et leadership

<p>Le conseiller en lecture réalise l’importance de l’apprentissage professionnel continu dans le cadre des rôles et responsabilités de leadership tout au long de la carrière, participe à cet apprentissage et le facilite.</p>

<p>Les conseillers en lecture du Manitoba ont une connaissance et une compréhension active des éléments suivants :</p>
--

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Développer et renforcer la capacité de participer aux recherches et à l’apprentissage professionnels et de les diriger. 2. Formuler des questions, participer à diverses formes de recherche et partager les apprentissages. 3. Faciliter l’apprentissage professionnel. 4. Stratégies d’apprentissage des adultes pour collaborer avec des collègues à l’évaluation de pratiques pédagogiques et d’interventions pouvant être utilisées dans les salles de classe et parmi elles pour la maternelle à la 12^e année. 5. Compétences en leadership pour faciliter le travail en collaboration, créer des projets de recherche en littératie, élaborer des projets de programmes, des sujets ou des travaux de recherche. 6. Appartenance à des organisations professionnelles telles que l’International Literacy Association ou le Manitoba Council of Reading Clinicians. |
|---|

DOMAINE 7

7. Stage et expérience clinique

Le conseiller en lecture a la possibilité d'appliquer la théorie et les pratiques exemplaires dans le cadre de multiples stages ou expériences cliniques supervisés.

Les conseillers en lecture du Manitoba ont une connaissance et une compréhension active des éléments suivants :

1. Explorer la théorie et la pratique liées à la littératie et à l'apprentissage dans un vaste éventail de contextes.
2. Expériences d'apprentissage diversifiées en tant qu'enseignant pour mettre les théories et les approches en lien avec l'application pratique.
3. Travail individuel ou avec de petits groupes d'élèves pour évaluer la littératie, les forces et les difficultés des élèves.
4. Élaborer des plans de littératie fondés sur les données tirées de l'évaluation.
5. Dispenser un enseignement en petits groupes dans une salle de classe ou dans un environnement à l'extérieur de la salle de classe.
6. Autoévaluation pour assurer le processus d'évaluation diagnostique, la conception des plans de littératie et la mise en œuvre d'interventions pédagogiques à l'égard de l'étude de travail, la fluidité, la compréhension de lecture et l'expression écrite.
7. Expérience clinique pratique du langage et de la littératie afin d'appuyer l'acquisition de compétences et la connaissance des tests diagnostiques et de la mise en œuvre de plans d'enseignement ou de techniques associés aux interventions en littératie.

Bibliographie

Les descriptions de chacune de ces normes proviennent des pages Web de l'International Literacy Association, Standards for the Preparations of Literacy Professionals (www.literacyworldwide.org/get-resources/standards/standards-2017 – en anglais seulement).

READING (LITERACY) CLINICIAN REQUIRED GRADUATE COURSEWORK



*Please note that students, in consultation with their university advisor, have the option of an additional 18 credits in the course-based route. These additional credits can come from the list of courses above or as determined in consultation with the university advisor.

**Please note that students who choose the thesis route need 12 credits at the 7000 level. A maximum of 24 total credits is allowed to be taken in addition to a thesis.

COURSE-BASED ROUTE

CORE Requirements (18 credits)

Course Electives

(Minimum of 12 credits selected from the following)

- EDUB 7530 (3 credits)
Curriculum Development and Implementation in Language and Literacy
- EDUB 7090 (3 credits)
Seminar in Reading Processes
- EDUB 7070 (3 credits)
Classical Research in Reading
- EDUB 7110 (3 credits)
Research in Language and Literacy Development
- EDUB 7100 (3 credits)
Language and Literacy Curriculum Inquiry in the Early Years
- EDUB 7120 (3 credits)
Curricular Issues in English Language Arts Education
- EDUB 7180 (3 credits)
Research in Written Composition
- EDUB 7150 (3 credits)
Seminar in Reading and Response in Literature
- EDUB 7190 (3 credits)
Research in Language for Learning
- EDUB 7540 (3 credits)
Inal Seminar in Curriculum, Teaching, and Learning
- EDUB 7142 (3 credits)
Special Topics Course in CTL with a focus on English Language Arts or Literacy (must be approved by program advisor)

CORE COURSES (18 Credits)

- EDUA 5012 (3 credits)
Legal and Administrative Aspects of Schools
- EDUA 5800 (3 credits)
Introduction to Educational Research
- EDUB 5400 (6 credits)
Diagnostic and Remedial Techniques in Language Arts
- EDUB 7060 (6 credits)
Seminar and Practicum in Clinical Diagnosis

THESIS ROUTE

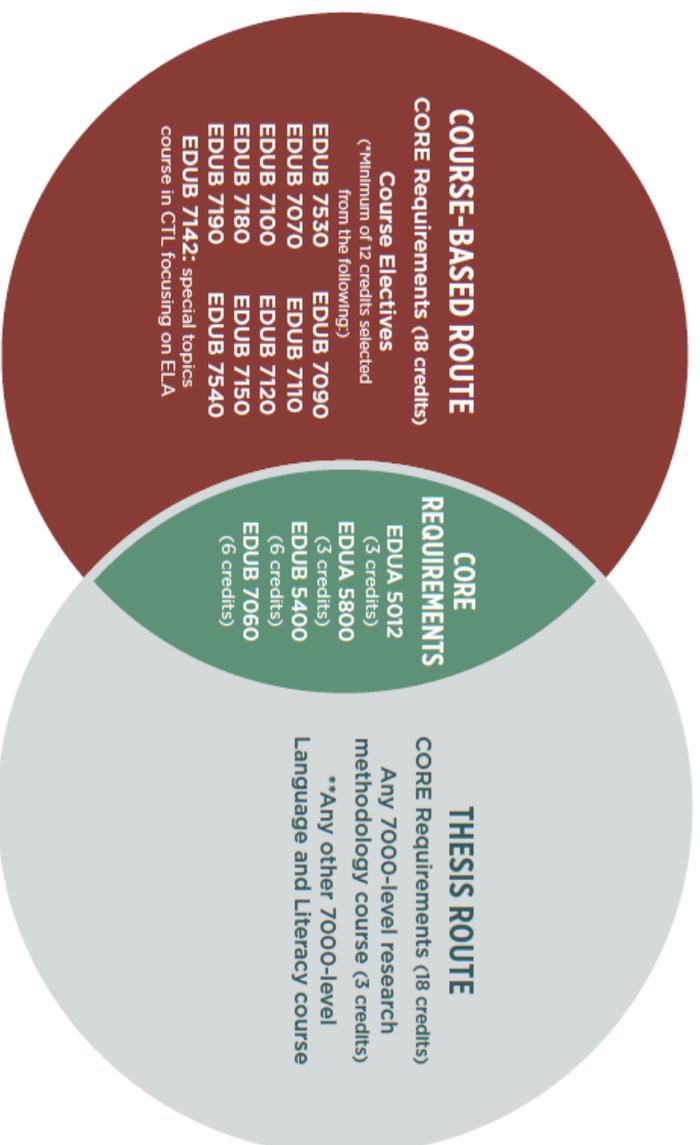
CORE Requirements (18 credits)

Any 7000-level research methodology course (3 credits)

**Any other 7000-level Language and Literacy course

Thesis Route Research Course (3 credits)
In consultation with your academic advisor, choose any 3 credit research methodology course.

READING (LITERACY) CLINICIAN REQUIRED GRADUATE COURSEWORK



*Please note that students, in consultation with their university advisor, have the option of an additional 18 credits in the course-based route. These additional credits can come from the list of courses above or as determined in consultation with the university advisor.

**Please note that students who choose the thesis route need 12 credits at the 7000 level. A maximum of 24 total credits is allowed to be taken in addition to a thesis.

COURSE-BASED ELECTIVE COURSES (Minimum 12 Credits)

- EDUB 7530** (3 credits)
Curriculum Development and Implementation in Language and Literacy
- EDUB 7090** (3 credits)
Seminar in Reading Processes
- EDUB 7070** (3 credits)
Classical Research in Reading
- EDUB 7110** (3 credits)
Research in Language and Literacy Development
- EDUB 7100** (3 credits)
Language and Literacy Curriculum Inquiry in the Early Years
- EDUB 7120** (3 credits)
Curricular Issues in English Language Arts Education
- EDUB 7180** (3 credits)
Research in Written Composition
- EDUB 7150** (3 credits)
Seminar in Reading and Response in Literature
- EDUB 7190** (3 credits)
Research in Language for Learning
- EDUB 7540** (3 credits)
Inl Seminar in Curriculum, Teaching, and Learning
- EDUB 7142** (3 credits)
Special Topics Course in CTL with a focus on English Language Arts or Literacy (must be approved by program advisor)

CORE COURSES (18 Credits)

- EDUA 5012** (3 credits)
Legal and Administrative Aspects of Schools
- EDUA 5800** (3 credits)
Introduction to Educational Research
- EDUB 5400** (6 credits)
Diagnostic and Remedial Techniques in Language Arts
- EDUB 7060** (6 credits)
Seminar and Practicum in Clinical Diagnosis

THESIS ROUTE RESEARCH COURSE (3 Credits)

In consultation with your academic advisor, choose any 3 credit research methodology course.